

# Discussion de quelques concepts pour une approche praxéologique du langage

Jean-Paul Bronckart

Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation  
Université de Genève

## 1 Introduction

Les courants de linguistique centrés sur le discours, comme ceux qui mettent l'accent sur les dimensions pragmatiques et/ou interactives du langage, ont semble-t-il en commun de considérer que ce langage est d'abord et fondamentalement une *activité* (cette « activité de parler » que thématise Coseriu — cf. 2001), et que c'est en conséquence à cette dimension *praxéologique* première que doivent d'abord s'adresser leurs analyses et leurs recherches. Nous nous inscrivons dans cette perspective, et notre propos dans cette Table ronde sera, en discutant de la signification et de la pertinence de quelques concepts qui y sont en usage, d'engager une réflexion sur le cadre épistémologique global qui pourrait ou devrait organiser une approche praxéologique du langage.

## 2 De l'activité humaine (en général)

Qu'est-ce que l'activité humaine ; que sont les pratiques, les actions ou les actes ? Ces termes sont largement mobilisés dans les courants linguistiques évoqués, tout comme dans divers courants des autres sciences humaines/sociales, mais force est de constater qu'ils y fonctionnent souvent comme des évidences non discutées, ou que, lorsqu'ils font l'objet de définitions, celles-ci sont diverses et parfois contradictoires.

On relèvera d'abord que dans de nombreux cas, la notion d'activité se présente comme un simple équivalent des notions de comportement ou de conduite ; elle est utilisée pour pointer que la caractéristique première des humains est d'être *agissants*, qu'ils interviennent en permanence dans et sur le monde et que, ce faisant, ils transforment ce monde en même temps qu'ils se transforment eux-mêmes. Mais ce n'est là qu'une évidence première, et donc une banalité.

La sollicitation du concept d'activité témoigne cependant pour d'autres de l'adhésion à un paradigme épistémologique précis, c'est-à-dire d'une prise de position concernant les facteurs explicatifs et les conditions de construction des connaissances proprement humaines ; et le terme prend alors une signification clairement distincte de celle de comportement ou de conduite. Dans le paradigme behavioriste, si l'on pose d'un côté que l'organisme humain est « naturellement » actif, on soutient d'emblée d'un autre côté que l'ensemble des acquisitions ou des apprentissages de ce même organisme découlent des réponses ou des renforcements que le milieu externe adresse à son agir ; c'est le milieu qui sélectionne les *comportements* et stabilise ceux qui lui sont adaptés, et dans cette conception posant une relation binaire directe entre les comportements et les renforcements, la notion d'activité n'a ni signification ni statut particuliers. Dans le paradigme cognitiviste radical, exacerbé par les neurosciences contemporaines, on considère que l'équipement biologique inné des humains dote ces derniers de structures mentales puissantes qui gouvernent et gèrent toutes les formes de rencontre entre l'organisme et le milieu ; ces rencontres ont une dimension à la fois comportementale et mentale et peuvent dès lors être qualifiées de *conduites* ; et le déploiement de ces conduites biologiquement dépendantes est censé expliquer les propriétés des multiples formes d'activité humaine, activités qui n'ont donc pas dans cette perspective de statut particulier. Dans le paradigme interactionniste social hérité de Leontiev (1976) et de Vygotski (1934/1997) par contre, le concept d'activité est central, dans la mesure où on considère que, dans l'espèce humaine, toutes les formes de rencontres entre organisme et milieu se déroulent dans des *cadres organisateurs* construits au cours de l'histoire, c'est-à-dire dans des formes d'activités (dont le

travail) réglées et gérées par les diverses formations sociales. Dans cette perspective, le terme d'activité a cependant deux statuts différents. Dans son *sens large*, il pointe la nécessité de prendre en compte et d'analyser les propriétés de ces cadres dans lesquels se déploient les interactions développementales, et il est associé à la thèse selon laquelle les connaissances humaines ne constituent pas des reflets directs, soit des seules structures du monde (comme chez les behavioristes), soit des seules structures de l'esprit-cerveau (comme chez les cognitivistes), mais constituent des *réfractions* de ces entités externes qui sont nécessairement porteuses de certaines des propriétés historiques, sociales et culturelles des cadres au sein desquels elles ont été élaborées ; ce qui revient à affirmer que si elles s'adressent bien au monde externe et si elles sont nécessairement sous-tendues par des processus biologiques, les connaissances sont aussi sociohistoriquement "marquées", et que c'est ce marquage qui leur donne leur véritable spécificité humaine. Ce principe général posé, on peut alors, comme le propose Leontiev, distinguer trois niveaux de saisie des processus actifs : on parlera d'*activité au sens strict* pour désigner toute organisation collective des conduites orientée par une *finalité* sociale et visant un *objet* déterminé (activités de nutrition, de reproduction, d'évitement du danger, etc.). On parlera d'*action* pour désigner la part de l'activité collective qui est de la responsabilité d'un actant humain singulier ; action qui est articulée au *but* que les actants se représentent ou dont ils ont conscience ; et tout comme on peut différencier les activités en fonction de leur finalité, on peut différencier les actions en fonction de leur but. On parlera enfin d'*acte* pour désigner des comportements, des opérations ou des processus particuliers qui sont mis en œuvre pour accomplir une action ; ce dernier terme a donc trait aux instruments ou aux solutions techniques qui sont exploités pour atteindre le but d'une action.

**Premier thème de discussion.** Certains courants de pragmatique, et notamment ceux qui s'inscrivent dans la perspective ouverte par Sperber & Wilson (1989), semblent adhérer de fait simultanément au behaviorisme (dans les modes d'analyse de la co-dépendance directe entre les propriétés des énoncés et celles des comportements qu'ils déclenchent), et au cognitivisme (en sollicitant la théorie des modules mentaux pour analyser les opérations de traitement des énoncés). Divers courants d'analyse de discours peuvent solliciter les concepts cognitivistes pour décrire certaines opérations de structuration textuelle, et solliciter par ailleurs des approches phénoménologiques de la subjectivité pour analyser les enjeux de certaines opérations énonciatives, etc. Nous adhérons pour notre part au paradigme interactionniste social, et si ce choix est évidemment en soi discutable, il nous semble néanmoins qu'en tout état de cause, pour aborder la dimension praxéologique du langage, il convient de ne pas puiser à des cadres théoriques contradictoires, ou encore il convient de choisir un seul et même paradigme de référence.

### 3 De l'activité langagière

Le langage est donc activité, mais cette activité a trois particularités pour le moins importantes. D'une part, la pratique du langage s'articule étroitement aux autres formes d'activités humaines (que l'on pourrait qualifier d'activités "pratiques") telles que celles-ci se déploient dans des structures et réseaux sociaux complexes ; elle y joue le rôle de mécanisme d'*entente* pour les humains qui y sont impliqués (en intervenant dans la planification, la régulation et l'évaluation des activités pratiques) ainsi que d'instrument de *codification* des procédures requises par ces activités et des résultats auxquels elles aboutissent. D'autre part cette activité est productrice ou *créatrice de significations* ; elle produit, reproduit et transmet des entités sémiotiques qui n'ont aucun fondement dans l'ordre du référentiel (mondain ou psycho-cognitif), ou encore qui ne résultent que de la cristallisation conventionnelle de procédés d'échange sociaux ; entités sémiotiques *autonomisées* en d'autres termes, qui de ce fait ont la capacité de se démultiplier et de se recombiner pour générer en permanence de nouvelles entités de sens. Enfin, cette activité se réalise par exploitation d'un sous-ensemble circonscrit du matériau signifiant universel, et la prise de conscience et le traitement cognitif des spécificités du matériau exploité conduit à la construction de ces représentations structurées de catégories d'entités et de types de régularités que constituent, d'un côté la *langue interne* telle que la vivent les individus, d'autre part la *langue normée*, telle que la construisent les grammairiens de chaque communauté.

**Deuxième thème de discussion.** Que signifie s'inscrire dans un courant de linguistique pragmatique ? S'agit-il simplement d'affirmer que la dimension praxéologique du langage est première, et que dès lors

L'analyse de l'ensemble des phénomènes langagiers doit prendre en compte cette dimension, ou s'agit-il de considérer que la pragmatique a un objet spécifique, autonome eu égard au domaine des significations et à celui des régularités syntaxiques. La tripartition syntaxe-sémantique-pragmatique est issue d'une conception selon laquelle il existerait d'une part une sémantique universelle, c'est-à-dire des construits cognitifs toujours déjà là et indépendants du langagier, d'autre part une syntaxe elle-même largement universelle, enfin une pragmatique en tant que démarche d'examen des effets produits, sur le monde des locuteurs, par des énoncés traduisant syntaxiquement certains des préconstruits cognitifs. Mais dès lors que le langage est créateur de significations, et que cette création s'opère sous des modalités nettement différentes selon les multiples langues naturelles (se souvenir, quand même, du caractère arbitraire des signes) en quoi pourrait consister une sémantique universelle ? Et dès lors que la créativité langagière se manifeste dans l'activité, dans quelle mesure est-il légitime de dissocier approches pragmatiques et approches sémantiques ? Les effets, sur le monde et sur les acteurs, des interventions langagières, ne sont-ils pas toujours des effets de sens ? Enfin, dans la mesure où l'activité langagière est dans un rapport d'interaction dialectique permanente avec les deux degrés de langue, une approche praxéologique du langage peut-elle faire l'économie d'un réexamen du statut de cette langue, entité parfois quasi diabolisée par certains au cours des dernières décennies ?

#### 4 Des approches interactives, interactionnelles et dialogiques

Pour aborder ce thème, nous reformulerons d'abord quelques thèses du fondateur véritable de l'analyse de discours, V.N. Voloshinov. Pour cet auteur, les phénomènes langagiers se présentent concrètement sous la forme d'*énoncés* et/ou de *discours*, qui constituent des révélateurs ou des matérialisations de la *psychologie du corps social* : « Ce qu'on appelle la psychologie du corps social et qui constitue [...] une sorte de maillon intermédiaire entre la structure sociopolitique et l'idéologie au sens étroit du terme (la science, l'art, etc.) se réalise, se matérialise sous forme d'interaction verbale. » (1929/1977, p. 38). Et il soutient que, pour procéder à l'étude de cette psychologie du social, dans la mesure où les conditions et modalités d'interaction verbale sont extrêmement variables au sein d'un même groupe, il convient d'entreprendre une analyse de l'ensemble des « *genres de discours* » qui y sont à l'œuvre. Cette analyse doit porter d'un côté sur les « discours quotidiens » qui sont étroitement articulés à leur contexte matériel et social, en ce sens qu'ils ne peuvent être complètement compris que lorsque sont connues ces trois dimensions des situations de communication que constituent : *l'horizon spatio-temporel* commun aux interlocuteurs, *la connaissance de la situation*, également commune à ces interlocuteurs et *l'évaluation commune de la situation* par les mêmes [L'auteur soulignant en outre que le contexte ainsi défini ne peut nullement être considéré comme une force qui exercerait un effet direct et mécanique sur la teneur des énoncés ; pour lui, *contexte et énoncé s'interpénètrent*, ou *sont dans un rapport de co-construction* : « la situation s'intègre à l'énoncé comme un élément indispensable à sa constitution sémantique » (*ibid*, pp.190-191)]. L'analyse doit porter aussi sur les « discours poétiques » qui sont dans un rapport de *continuum* avec les discours quotidiens, le passage de l'un à l'autre se caractérisant par l'élargissement et l'accroissement de stabilité des éléments partagés du contexte extra-verbal ; dans les discours quotidiens, *l'intonation* est l'un des véhicules les plus importants des *évaluations sociales*, alors que dans les discours poétiques, ces évaluations sont intégrées dans la *valeur même des signes* : « On peut dire que *l'œuvre poétique est un condensateur puissant d'évaluations sociales inexprimées* : chaque mot en est saturé. Et ce sont précisément ces évaluations sociales qui organisent les formes artistiques comme leur expression directe » (1926/1981, p. 201).

Voloshinov a par ailleurs introduit un ensemble de thèmes profondément novateurs, dont deux nous retiendront particulièrement. Le premier est celui de la centralité des *genres textuels*. Jakubinski (1923) avait certes introduit la notion de « genres de la parole » et posé une distinction entre dialogues de la vie quotidienne et « parole publique », mais l'apport de Voloshinov en ce domaine a été, d'une part de procéder à une véritable *généralisation de la notion de genre*, en posant que toute production verbale, qu'elle relève des échanges quotidiens ou de l'ambition littéraire, relève nécessairement d'un genre, d'autre part de mettre l'accent sur la dépendance des genres à l'égard des situations de communication, ou de souligner le *statut fondamentalement social des genres* : « chacun des types de communication sociale

[...] organise, construit et achève, *de façon spécifique*, la forme grammaticale et stylistique de l'énoncé ainsi que la structure du type dont il relève : nous la désignerons désormais sous le terme de *genre* » (*ibid.*, pp. 289-290). Le deuxième thème a trait au caractère *dialogique* de *l'ensemble des productions verbales*, y inclus donc les discours longs et monologiques, introduisant ainsi une distinction décisive entre le *dialogisme* comme dimension fondamentale de toute production verbale, et le caractère soit dialogal, soit monologal, des réalisations langagières concrètes. Dans cette perspective, *la valeur des signes* a elle-même une *dimension dialogique*, toute signification émanant d'une personne et étant dirigée vers une autre, et constituant de ce fait un lieu de mise en interface entre le locuteur et ses interlocuteurs, et plus généralement entre un locuteur déterminé et son groupe d'appartenance.

**Troisième thème de discussion.** Au vu de cette analyse, toute production langagière est fondamentalement interactive, tout comme elle est fondamentalement dialogique. Est-il dès lors vraiment justifié de délimiter une « linguistique interactionnelle », qui semble se centrer sur productions langagières articulées à des interactions communicatives directes (avec au moins deux interlocuteurs en coprésence), et qui semble considérer que la mise en œuvre du langage y aurait des conditions et des propriétés substantiellement « autres » que lorsque les interactions sont indirectes ou différées ? Ou ne s'agit-il pas au contraire d'analyser, de manière contrastive, les différents types d'échanges communicatifs, pour mettre en évidence et les phénomènes de co-dépendance communs et les phénomènes de co-dépendance qui seraient particuliers à un type ?

## 5 De l'étrange statut de la notion de « discours »

La notion de « discours » est généralement considérée comme relevant du domaine de la linguistique, et la définition qu'en a proposée Rastier semble aussi généralement admise : « Un discours est un usage de la langue normée par une classe de pratiques sociales participant d'une même sphère d'activité » (2003, p. 11, note 13). Mais à examiner les écrits du même auteur, on observe des conditions d'occurrence et des qualifications de ce terme qui ne paraissent pas forcément compatibles avec cette définition :

« [...] un proverbe par exemple n'a pas le même sens dans un discours ludique ou dans un discours juridique ; la lettre commerciale n'a presque rien de commun avec la lettre personnelle du discours privé [...] » (2001, p. 253)

« La quasi-totalité des discours différencie strictement leurs genres ; par exemple, dans le discours juridique, on ne peut confondre le réquisitoire, la plaidoirie [...] ; dans le discours technique, aucune ambiguïté entre la notice d'utilisation et le bon de garantie, etc. Le discours littéraire occidental a certes récemment brouillé certaines frontières entre ses propres genres [...] » (*ibid.*, p. 263)

« La même objection vaut *a fortiori* quand on change de discours : la description clinique et la description romanesque n'ont rien de commun. » (*ibid.*, p. 265)

Si les expressions de « discours littéraire » ou de « discours juridique » peuvent paraître compatibles avec la définition proposée, comment les discours « ludiques » ou « privés », ou encore les descriptions « cliniques » ou « romanesques », pourraient-ils être considérés comme « des usages normés de la langue relevant de pratiques sociales d'une même sphère d'activité » ? Comment le « discours technique » ne transcenderait-il pas les sphères d'activité ? A cela s'ajoute encore que ce même terme de « discours » semble pouvoir désigner aussi les productions langagières (ou l'œuvre) d'un même auteur :

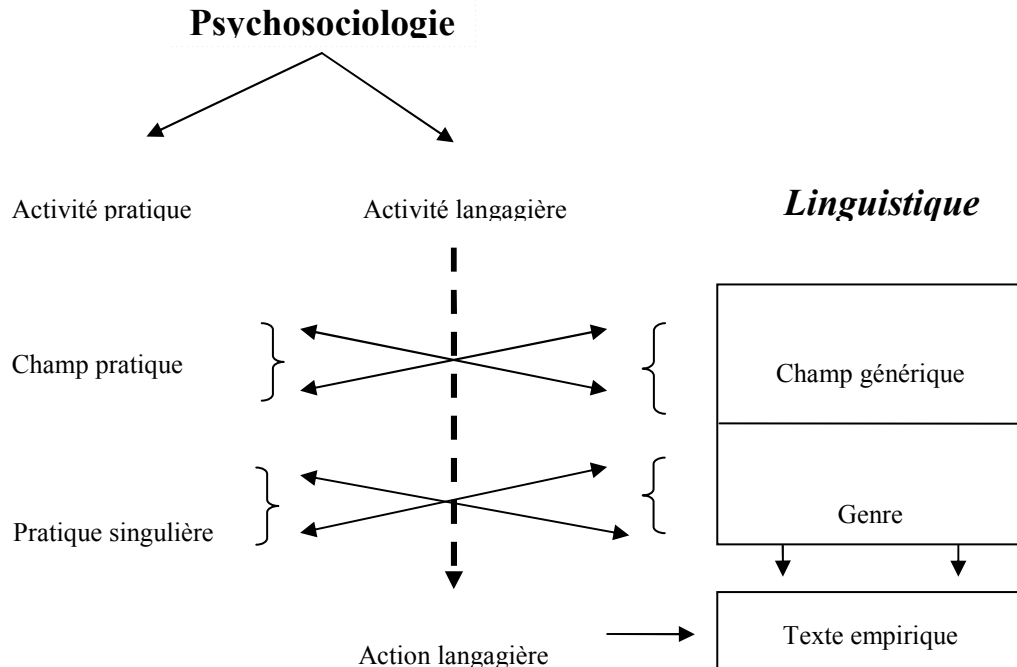
« Au sein du discours, les relations d'un genre à l'autre supposent des transpositions [...] Par exemple chez Primo Levi, la citation [...] » (*ibid.*, p. 257)

Nous avons ne pas comprendre le type de réalité qui se trouve désignée par ce terme et ses qualifications. Dans notre conception, plutôt que d'évoquer des « discours », nous évoquons les *activités langagières* (ou les *actions langagières*) qui se déploient dans des sphères d'activité pratiques différentes, et qui peuvent notamment avoir, au-delà de ces sphères et de leurs contraintes, des caractéristiques privées, fictives, ludiques, etc. Mais outre cette substitution terminologique en soi peu importante, nous récusons surtout toute possibilité de différencier des « types d'actions langagières » en amont (ou indépendamment) de leur réalisation en textes mobilisant les ressources d'une langue naturelle ; procéder

à cette différenciation préalable des « usages de la langue » impliquerait nécessairement la sollicitation de critères non linguistiques (des attitudes, des habitus, des modes de penser ?), ce qui revient de fait à établir une forme de prééminence des dispositions sociocognitives eu égard aux propriétés de la textualité même. En outre, dès lors que les discours sont des « phénomènes » saisis en amont de la textualité, pourquoi les ranger dans le registre linguistique, ce dernier impliquant semble-t-il *a minima* la sollicitation et la mise en œuvre des ressources d'une langue naturelle ? Comme en atteste le statut universel ou anthropologique des critères censés discriminer les types de discours (juridique, religieux, privé, public, normé, ludique, etc.), ce phénomène discursif relève en fait clairement du registre des activités pratiques humaines, au même titre d'ailleurs que le « cours d'action » qui ne constitue en définitive que sa déclinaison ou son déploiement temporalisé.

Nous récusons en conséquence cette conception de « types de discours » qui seraient définissables indépendamment des genres de textes qui les concrétisent, et en empruntant une formule de François Rastier, nous considérons que, dans cette acception, le terme même de « discours » ne constitue qu'une « essence nominale » tout aussi dangereuse qu'inutile. Nous utilisons néanmoins pour notre part ce terme de « discours », mais dans une autre acception, analogue à celle de « mode d'énonciation » retenue par Genette (1986) ; ne pouvant décrire ces types de discours dans le cadre de cette intervention, nous nous bornerons à les désigner comme des formes d'organisation linguistique (supra-ordonnées eu égard à la prédication et infra-ordonnées eu égard aux genres) qui sont indissolublement liées à des formes de déploiement des raisonnements (pour une analyse détaillée, cf. Bronckart, 1997).

**Quatrième thème de discussion.** Il consistera en la mise en débat de la proposition d'organisation conceptuelle qu'illustre le schéma qui suit.



La notion d'activité langagière désigne le fait que les humains parlent (ou écrivent) dans des circonstances déterminées, et correspond donc à une des acceptions des expressions de « discours » ou d'« activité discursive ». Elle présente un caractère relativement « formel » en ce sens que le processus concerné est saisi en faisant abstraction du système sémiotique (en l'occurrence de la langue naturelle) mobilisé ; mais cette activité peut néanmoins être décrite et conceptualisée en s'en tenant à des

paramètres relevant du strict registre praxéologique : tel humain ou tel groupe d'humain "produi(sen)t du langage" dans telle ou telle situation, en fonction de tel ou tel objectif, et en obtenant tel ou tel résultat. Comme nous l'avons indiqué plus haut, nous nous refusons à distinguer des « types d'activités langagières » (ou « types de discours ») sur la base du type « d'usage normé de la langue » qui serait exhibé, puisque ces activités sont saisies en amont de toute exploitation d'une langue. Ces activités ont certes, selon les circonstances, des propriétés diverses et l'on pourrait dès lors en principe envisager d'en élaborer un classement ou une typologie sur la base de critères non linguistiques ; mais en réalité, comme c'est le cas pour les activités pratiques, la diversité et l'hétérogénéité de leurs occurrences sont telles que cette démarche est de fait illusoire.

Dans l'ordre des activités pratiques, nous retenons les notions de « champ pratique » et de « pratique » telles qu'elles sont proposées et définies par François Rastier : les *champs pratiques* comme sous-ensembles organisés d'activités déterminées, telles que celles-ci ont été élaborées dans la sociohistoire d'un groupe, selon des critères relevant de la division du travail, des formes d'organisation de la société, des formes d'activité culturelle, des modalités d'échange interpersonnel, etc. ; les *pratiques* comme occurrences situées d'une activité relevant de l'un de ces champs.

S'agissant des activités langagières, nous posons que celles-ci se réalisent en *actions langagières situées*, ayant leur source en une personne. Ces actions comportent une dimension de *situation* (initiale), qui est celle des représentations disponibles en cette personne au démarrage de son agir, représentations qui sont alimentées aussi par la connaissance qu'a la personne de la configuration des rapports existant, dans son environnement langagier, entre champ pratique et champ générique d'une part, pratique et genre d'autre part (d'où la flèche verticale en tirets traversant ces interactions figurées par les flèches continues entrecroisées). Elles comportent aussi une dimension de *cours d'action*, constituée par le déploiement temporalisé effectif de l'agir langagier, avec l'ensemble des bifurcations et réajustements qu'il comporte (quasi) nécessairement.

Le registre linguistique implique nécessairement pour nous la mobilisation des ressources d'une langue naturelle et on peut y distinguer : les *champs génériques* comme ensembles organisés de genres articulés à un ou plusieurs champs pratiques ; les *genres* comme sous-ensembles de formes textuelles normées relevant d'un de ces champs ; les *textes* comme occurrences situées et actualisées d'un de ces genres.

Les flèches entrecroisées entre champ pratique et champ générique d'une part, pratique et genre d'autre part, visent à souligner la complexité, la mobilité et les effets d'aller-retour qui se produisent au cours du temps entre l'ordre des pratiques d'une part, celui des genres textuels d'autre part.

Enfin, les conditions de production des textes empiriques sont figurées dans la partie inférieure droite du schéma : ceux-ci sont construits sur le modèle d'un genre, par une personne déployant une action langagière, la situation de cette action étant déterminée par les connaissances qu'a cette personne de son contexte d'agir d'une part, des modalités de rapports entre champs pratiques et champs génériques établis dans sa communauté d'autre part.

## Références

- Bronckart, J.-P. (1997). *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*. Paris : Delachaux et Niestlé
- Coseriu, E. (2001). *L'homme et son langage*. Louvain : Peeters.
- Genette, G. (1986). Introduction à l'architexte. In G. Genette et al., *Théorie des genres* (pp. 89-159). Paris : Seuil.
- Jakubinski, L. (1923). O dialogiceskoj reci [Sur la parole dialogale]. *Russkaja rec 1*.
- Leontiev, A. (1976). *Le développement du psychisme*. Paris : Editions sociales.
- Rastier, F. (2001). *Arts et sciences du texte*. Paris : PUF.
- Rastier, F. (2003). Le langage comme milieu : des pratiques aux œuvres. Présentation au colloque pluridisciplinaire « Construction des connaissances et langage dans les disciplines d'enseignement », Bordeaux.

- Sperber, D. & Wilson, D. (1989). *La pertinence. Communication et cognition*. Paris : Minuit.
- Voloshinov, V. N. (1977). *Marxisme et philosophie du langage*. Paris : Minuit [Edition originale : 1929].
- Voloshinov, V. N. (1981). Le discours dans la vie et dans la poésie. In T. Todorov, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique* (pp. 181-215). Paris: Seuil [Edition originale : 1926].
- Vygotski, L.S. (1997). *Pensée et langage*. Paris : La Dispute [Edition originale : 1934].